

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 10 septembre au 9 octobre

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

| | | | |
|--|--|----------------------------------|--|
| Propriétaire | <u>Petter Sabrina</u> | | |
| Demandeur | <u>Petter Sabrina</u> | | |
| Adresse | <u>ch. des Daillettes 2</u> | Parcelle N° | <u>3096</u> |
| Type de demande | <input checked="" type="checkbox"/> Abattage | <input type="checkbox"/> Elagage | <input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage |
| Végétation concernée | <input type="checkbox"/> Arbre isolé | <input type="checkbox"/> Haie | <input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets |
| Arbre classé | <input checked="" type="checkbox"/> Oui → N° <u>A3/12</u> (voir plan de classement des arbres) <input type="checkbox"/> Non | | |
| Essence(s) | <u>Bouleau</u> | | |
| Diamètre(s) du tronc | <u>60cm</u> | Hauteur(s) : | <u>15m</u> |
| Etat sanitaire | <u>Arbre mort</u> | | |
| Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage | <u>Arbre mort, aucune feuille depuis début 2024 au moins, chutes de branches déjà constatées.</u> | | |
| | <u>Le bouleau fait partie du groupe d'arbres (hêtres) classés référéncé; les autres arbres ne seront pas touchés.</u> | | |
| | | | |
| | | | |

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Sabrina Nom Petter
Adresse ch. des Daillettes 2
Téléphone +41 79 454 01 74
Adresse e-mail s.ming@bluewin.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom _____ Nom _____
Société _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Essence équivalente (bouleau)
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu A l'emplacement de l'arbre abattu

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Pully, le 12 août 2024

Signature

